



CAP du 13 mai 2005

Liste d'aptitude de C en B

GARD

La CAP de liste d'aptitude s'est tenue à la TG le 13/05/05.

138 agents avaient vocation à y prétendre, **35** ne se sont pas portés candidats.

Le classement proposé et retenu par l'administration est le suivant :

- ❖ Dominique **RIOUST**, Aigues Mortes
- ❖ Chantal **BARLAGUET**, Vezénobres
- ❖ Thérèse **MURON**, TG
- ❖ Francine **SALEL**, Alès municipale
- ❖ Patrick **DELAMBILY**, équipe de dépannage

Sur ce classement, nous avons **refusé de voter** ainsi que la CGT.

FO a voté **pour** ce classement, tout comme la direction.

Notre refus de vote se justifie par une **opposition de principe aux listes d'aptitude** et ne vise en aucun cas les agents promus.

Combien de laissés pour compte dans une telle opération ? !

Nous avons examiné les dossiers des agents, certaines personnes avec un excellent dossier ne seront jamais retenues.

Le système de promotion par liste d'aptitude engendre toutes sortes d'**injustices**.

Voilà quelques questions qu'il convient de se poser si l'on veut avoir une chance d'être retenu(e) :

avez-vous un chef de poste **influent** ?

n'êtes vous pas trop **jeune** ?

n'êtes vous pas trop **vieux** ?

êtes-vous au **bon endroit** ? ... au **bon moment** ? ...

La liste n'est pas exhaustive, il y a d'autres critères encore moins avouables.

Ce système de **choix** nous paraît **inique** car il sélectionne des agents sur des critères totalement **subjectifs**.

Nous ne pouvons que nous insurger contre la liste d'aptitude qui dresse les agents les uns contre les autres.

Couplée avec l'évaluation-notation et la rémunération au mérite la liste d'aptitude participe à une mise en concurrence honteuse entre les agents totalement néfaste à l'esprit d'équipe et au bon fonctionnement collectif des services.

SUD revendique la suppression de la liste d'aptitude et son remplacement par un examen professionnel.

=====

BULLETIN D'ADHESION

NOM :

Prénom

Poste :

à renvoyer à **SERGE PONT**, Paierie départementale